

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25010452

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

08 JAN. 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0452 069 587**

Nom

(en entier) : **LANGUAGE LEARNING COACHING**

(en abrégé) : **L.L.C.**

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **7, Chemin du Prévôt - 1472 Vieux-Genappe**

Objet de l'acte : Rapport de fusion

Rapport relatif à l'opération de fusion par absorption entre LA METHODE CORBISIER SRL et LANGUAGE LEARNING COACHING SRL

I. Identification des parties

1. Identité du rédacteur du rapport

Je suis AGNES CORBISIER, administratrice et actionnaire unique de LA METHODE CORBISIER SRL et de LANGUAGE LEARNING COACHING SRL.

La société absorbante est LANGUAGE LEARNING COACHING, S.R.L., dont le siège est établi à 1472 Vieux-Genappe, 7, Chemin du Prévôt, inscrite auprès de la banque Carrefour des entreprises sous le numéro BE 0452 069 587. Cette société a été créée en 1993, suivant acte reçu par Maître Heuninckx, notaire à Genappe, le 14 décembre 1993, publié aux Annexes du Moniteur belge du 17 février 1994, sous le numéro 940217.

La dernière modification des statuts date du 17 mai 2019, suivant acte reçu par Maître Barranco, Notaire à Genappe, publié au Moniteur belge du 17/02/1994, sous le numéro 940217-147.

Le capital de LANGUAGE LEARNING COACHING S.R.L. s'élève à 12.400,00€ représenté par 750 actions.

La société absorbée est LA METHODE CORBISIER, S.R.L, dont le siège est établi à 1472 Vieux-Genappe, 7, Chemin du Prévôt, inscrite auprès de la banque Carrefour des entreprises sous le numéro BE 0662 575 227. Cette société a été créée en 2016, suivant acte reçu par Maître Leroux, notaire à Schaerbeek, le 13 septembre 2016, publié aux annexes du Moniteur belge du 16 septembre, 2016 sous le numéro 1631869.

La dernière modification des statuts date du 18 janvier 2023, suivant acte reçu par Maître van Raemdonck, Notaire à Genappe, publié au Moniteur belge du 14/09/2016, sous le numéro 16318693.

Le capital de LA METHODE CORBISIER S.R.L s'élève à 18.600,00€, représenté par 100,00 actions.

II. Description de l'opération de fusion

1. Présentation de l'opération de fusion

L'opération de fusion consiste en la fusion-absorption de la société LA METHODE CORBISIER S.R.L par la société LANGUAGE LEARNING COACHING S.R.L. conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

2. Modalités de l'opération de fusion

L'opération de fusion sera réalisée conformément aux dispositions du Code de commerce et aux statuts de chaque société. Les modalités de la fusion seront les suivantes :

Fusion par absorption : L'intégralité des éléments d'actif et de passif de la société absorbée, en ce compris les éléments de capitaux propres, seront additionnés à ceux de la société absorbante.

IV. Justification et opportunité de l'opération envisagée

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

L'opération de fusion envisagée est justifiée par les raisons suivantes :

Sur base de leurs statuts, les deux entreprises LANGUAGE LEARNING COACHING S.R.L, créée en 1993), qui a également des revenus immobiliers (changement de statut en 2019) , et LA METHODE CORBISIER S.R.L peuvent opérer dans le même secteur et offrir des services similaires. LANGUAGE LEARNING COACHING S.R.L. a actuellement des activités de cours de langues dans le cadre des chèques-formation pour lequel elle est agréée.

Sur les conseils de stratèges en développement, LA METHODE CORBISIER S.R.L a été créée en 2016 dans le but de développer l'activité en mettant l'accent sur la méthode d'apprentissage du néerlandais et de l'anglais que j'ai créée pour aider les francophones à automatiser les structures, ce que la dénomination LANGUAGE LEARNING COACHING S.R.L. ne faisait pas.

De nombreux outils ont été créés (outils de visualisation, plateforme, webmarketing,etc.) portant depuis 2016 le nom LA METHODE CORBISIER.

Or, travaillant seule (parce que je n'ai jamais souhaité gérer du personnel) et mon âge avançant inexorablement, pour des raisons de santé, je ne suis plus en mesure d'assurer sur une même journée plusieurs cours présentiels dans différentes entreprises avec les déplacements que cela implique. Ceci explique la chute du chiffre d'affaires de LA METHODE CORBISIER, qui est actuellement déficitaire.

La fusion envisagée permettrait de rencontrer cette préoccupation, tout en rencontrant également l'intérêt de LANGUAGE LEARNING COACHING,

En effet, en fusionnant les 2 entreprises, LANGUAGE LEARNING COACHING S.R.L. pourra bénéficier des outils développés sous le « label » « La Méthode CORBISIER » pour les cours à distance que je continue d'assurer.

V. Analyse Financière

Valeur de LA METHODE CORBISIER S.R.L.

Méthode

PER : 54.423 €

EBIT : 64.557€

EBITDA Simple : 68.078€

EBITDA Tre-Det : 122.340€

Goodwill trad : 13.313€

Goodwill All: 7.557€

Goodwill A-S: 9.650€

Multiple CF: 45.207€

Valeur Moyenne : 48.141€

Valeur Moyenne sans les 2 extrêmes : 42.538€

- Impact sur les états financiers prévisionnels de la société absorbante.

VI. Conséquences de la fusion

LANGUAGE LEARNING COACHING S.R.L. absorbera LA METHODE CORBISIER S.R.L. au terme de la fusion envisagée.

Conformément à l'article 12 :13 du CSA, la fusion entraîne de plein droit et simultanément les effets suivants :

a. La société absorbée (LA METHODE CORBISIER S.R.L.) cessera d'exister par suite d'une dissolution sans liquidation.

b. L'actionnaire unique de LA METHODE CORBISIER S.R.L. et de LANGUAGE LEARNING COACHING S.R.L étant le même, AGNES CORBISIER, rien ne change.

c. l'intégralité du patrimoine actif et passif de LA METHODE CORBISIER S.R.L. sera transféré à la société absorbante, LANGUAGE LEARNING COACHING S.R.L.

VII Conclusion

Compte tenu des considérations susmentionnées, la fusion envisagée est dans l'intérêt des deux sociétés

AGNES CORBISIER
administratrice